

Groupe de la majorité municipale - Avec vous pour Montivilliers

Chères Montivillonnes, Chers Montivillons,

Si avec l'automne les feuilles mortes se ramassent à la pelle, nous avons toutes et tous reçu la douloureuse qui tombe avec la feuille des impôts locaux. L'occasion de rappeler que le montant en augmentation n'est pas le fruit de décisions municipales. Le taux de la taxe foncière, voté par notre conseil municipal, n'augmente pas depuis 16 ans. Il est resté stable à 57.49%. Il s'applique à une base qui est revalorisée chaque année par le Parlement (augmentation par l'état de 1,65% qui concerne tous les Français). Enfin, il faut avoir en tête que la fusion de la CODAH avec les communautés de communes de Criqueot l'Esneval et Saint-Romain-de-Colbosc a conduit à l'harmonisation des taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) au sein de la Communauté urbaine créée en 2019. Pour Montivilliers et dans la plupart des communes de l'ex-CODAH, cela se traduit par une augmentation de 153 % sur 4 ans (+ 28,65% cette année). Au moment du vote en octobre 2023, nous n'étions malheureusement que 29 élus sur 130 conseillers communautaires à voter contre les modalités de cette harmonisation qui pénalise tous les Montivillons.

à Montivilliers, dans le cadre de l'élaboration du budget pour 2026, nous maintiendrons notre choix de geler le taux de taxe foncière et des tarifs municipaux malgré un contexte financier de plus en plus tendu pour les collectivités. Cela implique un travail constant d'économies responsables de fonctionnement pour maintenir les dépenses publiques utiles localement.

Une bonne nouvelle : notre Parc-Jardin de la Sente des Rivières dont la qualité est largement reconnue vient d'obtenir une nouvelle distinction avec le Trophée Life ARTISAN Normandie, qui récompense des projets concrets et innovants qui renforcent la résilience du territoire, tout en préservant la biodiversité. Ce prix récompense une réalisation qui a permis d'allier participation des habitants, écologie, gestion des risques et végétation naturelle. Ce trophée s'ajoute au Prix national reçu lors du Salon des Maires en 2024.

Pour nous contacter : avecvouspourmontivilliers@gmail.com